

## **Point sur le projet Montagne d'Or une mine aurifère industrielle une approche sociale et environnementale responsable**

Le projet de mine aurifère industrielle Montagne d'Or est porté par les 20 salariés permanents de la Compagnie Minière Montagne d'Or, co-entreprise entre Columbus Gold et Nordgold. La future mine d'une surface de 9km<sup>2</sup>, est située dans une zone autorisée du Schéma départemental d'orientation minière de la Guyane (SDOM), dans le secteur de Paul Isnard, à 120 km au sud de Saint-Laurent du Maroni. Comme pour tout projet minier, Montagne d'Or se conforme à toutes les obligations de la législation française ainsi qu'aux meilleures pratiques actuelles. Après 6 ans de travaux sur le terrain et environ 40 millions d'euros investis, le rapport définitif de faisabilité technique et économique, détaillera le modèle économique de la mine. Le projet sera présenté publiquement début mai 2017, et à plusieurs reprises, avec les résultats de l'étude d'impact environnemental et social, tout au long du processus d'instruction de la demande d'autorisation par le Préfet de Guyane et lors de l'enquête publique prévue en 2018.

### **Un nouveau levier économique pour la Guyane**

Les métiers de la mine ont évolué et se sont diversifiés. Le domaine minier est un leader en développement de nouvelles technologies afin d'améliorer le rendement de l'exploitation et la protection de son environnement.

Pour Montagne d'Or, les 670 emplois directs concerneront 57 métiers liés à l'exploitation, à l'usine de traitement, aux services administratifs, et à la base-vie et 4 niveaux de qualification (ouvriers, ouvriers qualifiés, techniciens supérieurs et cadres).

L'objectif ambitieux est d'arriver à 90% d'emplois locaux. Pour y répondre, la Compagnie Minière Montagne d'Or contribue à mettre en place une filière de formation aux métiers de la mine, avec un réseau de partenaires locaux, nationaux et internationaux. Le premier exemple : la licence professionnelle Valorisation des ressources du sous-sol démarre à la rentrée 2017 à l'Université de Guyane, en partenariat avec l'École des Mines de Nancy, l'Université de Lorraine et l'Université du Québec à Montréal, avec l'appui de la CTG et de son Pôle technique minier (PTMG).

Dès 2017, un programme d'information et de sensibilisation aux métiers de la mine sera monté avec la grappe ORkidé, le Pôle Technique Minier et la Fédération des Opérateurs Miniers de Guyane.

Les savoir-faire locaux continueront à être sollicités à travers les filières de sous-traitance, pour une évaluation de 2 500 à 3 000 emplois indirects et induits.

### **La gestion environnementale et sociale**

Une étude d'impact environnemental et social a été lancée en 2014 pour identifier les conséquences potentielles de l'exploitation sur les milieux naturels et sur les populations. Pour ce faire des inventaires exhaustifs ont été menés de 2014 à 2016 afin d'établir l'état environnemental, archéologique et social des lieux. Malgré la dégradation du site liée à 140 ans d'exploitation alluvionnaire, de nombreuses espèces végétales et fauniques y ont été recensées. Cette étude identifiera également les mesures de corrections



requis pour atténuer les impacts négatifs et renforcer les impacts positifs selon les principes Éviter-Réduire-Compenser (ERC). À cet égard, un programme de compensation adapté à l'envergure du projet et des enjeux de la biodiversité est en cours de réalisation en partenariat avec l'ONF<sup>1</sup>, la DEAL<sup>2</sup>, la CTG<sup>3</sup> et le CSRPN<sup>4</sup>. Par exemple, la restauration des barranques d'orpaillage illégal à proximité du site minier, ainsi qu'un appui à la gestion et la protection de la Réserve Biologique Intégrale Lucifer - Dékou-Dékou sont des pistes sérieuses. Le plan actuel de réhabilitation du site à la fermeture prévoit le démantèlement de toutes les infrastructures, le profilage des vers à stériles et parc à résidus, le recouvrement avec de la terre végétale et l'ensemencement avec la plantation d'espèces d'arbres locales.

### **La gestion des risques d'accident majeur**

La catastrophe minière de Baia Mare (Roumanie), qui a entraîné une pollution majeure aux résidus cyanurés en 2000, et la catastrophe industrielle de Seveso (Italie) en 1976, qui a libéré un nuage contenant de la dioxine sont des points de départ majeurs des réglementations européennes actuelles, parmi les plus strictes et contraignantes au monde.

Les études de danger du projet Montagne d'Or, notamment des simulations de ruptures de digues, ont été lancées en 2016, conformément à la directive Seveso III et à la directive sur les déchets de l'industrie extractive. Elles permettront de définir des mesures de prévention et des plans opérationnels qui seront soumis à la validation du Préfet de Guyane et cohérents avec sa politique de défense et de sécurité civile. Ainsi, à l'image du site de Degrad des Cannes, un plan de prévention des risques technologiques pourra être défini, tout autant qu'un plan particulier de prévention, comme sur les installations hydrauliques du Lac de Petit Saut.

### **Un processus d'information et de consultation en cours**

Dans le cadre de l'étude d'impact, deux séries de consultation publique des parties prenantes ont été conduites et une autre est prévue en 2017. 75 personnes représentatives des services de l'État, de la Collectivité Territoriale de Guyane, des élus, des populations autochtones, des acteurs socio-économiques et des organisations non gouvernementales ont donné leur avis et ont formulé des propositions. De nombreuses réunions de travail ont également été organisées, notamment avec les parlementaires et d'autres sont prévues.

Par ailleurs, un Comité de concertation sera mis en œuvre et la Commission Nationale du débat public sera saisie au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Pour que la population guyanaise soit informée directement et régulièrement, un site internet sera mis en ligne au 2<sup>ème</sup> trimestre également.

---

<sup>1</sup> Office National des Forêts

<sup>2</sup> Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane

<sup>3</sup> Collectivité Territoriale de Guyane

<sup>4</sup> Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel



